

## **LES PRATIQUES DE LITTÉRACIE, DE LA MATERNELLE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : RUPTURES ET/OU CONTINUITÉS ?**

Isabelle Delcambre  
Retraitée de l'enseignement supérieur

On peut reconnaître, dans le titre de cet article, une certaine filiation avec les objectifs que se donne l'Association française pour l'enseignement du Français (AFEF), comme le rappelle ici-même V. Youx, à savoir penser la discipline du français de la maternelle à l'université. Et il faut rendre hommage à deux numéros du *Français aujourd'hui*, la revue de cette association, qui ont traité la question des continuités et ruptures dans l'enseignement de la langue (n° 173, 2011) et dans l'enseignement de la littérature (n° 168, 2010). Mais le champ reste ouvert en ce qui concerne les ruptures et continuités dans l'enseignement et les apprentissages du lire/écrire, ce que je vais tenter de faire ici.

En effet, prendre le point de vue des littéracies<sup>1</sup> pour répondre à la question des ruptures et continuités amène à se focaliser sur les pratiques de lecture/écriture, plus que sur d'autres objets qui pourraient intéresser l'analyse didactique.

---

1. Je préciserai plus loin ce que cette notion signifie et implique.

Je choisirai ici les pratiques d'écriture, qui correspondent davantage à mes recherches et je me centrerai plus sur les pratiques d'écriture des élèves/étudiants que sur celles des enseignants<sup>2</sup>. Enfin, mon propos n'évoquera pas les pratiques d'écriture individuelles et privées des sujets<sup>3</sup>, il se centrera sur les apprentissages scolaires/universitaires.

Je m'interrogerai donc sur les phénomènes de ruptures et de continuités que les élèves/étudiants peuvent rencontrer tout au long de leurs cursus quant à des pratiques d'écriture à finalité d'apprentissages de l'écriture elle-même ou de construction de connaissances, en m'appuyant essentiellement sur des ressources bibliographiques (textes officiels et recherches didactiques) et sur quelques résultats de la recherche financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) que j'ai dirigée de 2007 à 2011 et qui visait à faire un inventaire des écrits universitaires, liés aux pratiques des étudiants inscrits dans des cursus de sciences humaines<sup>4</sup>.

## UN PARCOURS ?

Si l'on regarde le parcours que fait un élève, de la maternelle à l'université, il est une première difficulté qui est de se prémunir de l'opinion ordinaire que ce parcours déroulerait en une belle linéarité une succession de passages : un premier le mènerait des écritures approchées ou inventées de l'école maternelle à l'entrée dans un écrit plus normé et conventionnalisé à l'école élémentaire. Un autre passage le mènerait ensuite de productions écrites courtes dans « des genres divers » (cycle 2)<sup>5</sup> à des écrits d'une ou deux pages adaptés à leurs destinataires, « en relation avec la lecture de différents genres littéraires » (cycle 3)<sup>6</sup>, puis, au cycle 4, à une pratique de l'écrit plus réflexive et davantage autonome dans la révision et l'amélioration<sup>7</sup>. Si les genres de textes ne sont pas précisés au cycle 2, dès le cycle 3, les élèves peuvent être confrontés à une « écriture libre et autonome », à des projets d'écriture ainsi qu'à la formulation, dans les écrits de travail, de synthèses et de reformulations, d'explications et de justifications. Et au cycle 3, les élèves doivent être capables d'exprimer un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté, y compris sur une œuvre littéraire ou artistique, et pour finir, de rédiger un écrit d'invention.

---

2. Cette dimension des littéracies dans l'univers scolaire est malheureusement trop peu explorée, malgré le travail fondateur mené par B. Daunay sur cette question en 2011.

3. À propos desquelles on ne peut que s'appuyer sur les recherches, également fondatrices, de M.-C. Penloup (1999), en ce qui concerne les collégiens.

4. Voir par exemple Delcambre & Lahanier-Reuter (2009).

5. *BO* n° 30, 26 juillet 2018, annexe 1 pour le cycle 2.

6. *BO* n° 30, 26 juillet 2018, annexe 2 pour le cycle 3.

7. *BO* n° 30, 26 juillet 2018, annexe 3 pour le cycle 4.

À l'étape suivante, c'est le passage de ces productions écrites dont les épreuves du brevet constituent l'emblème (avec les sujets d'imagination et de réflexion) à celles qui, dès la classe de 2de, vont être l'horizon d'attente du lycéen et de ses enseignants et qui vont également s'emblématiser dans les épreuves de l'EAF<sup>8</sup>, à savoir dissertation, commentaire et contraction de texte suivie d'un essai<sup>9</sup>.

Un dernier passage mènerait de ces écrits à ceux qui sont pratiqués dans les disciplines universitaires et qui peuvent paraître à l'étudiant débutant bien différents et bien nouveaux.

[...]

---

8. Épreuves anticipées de français.

9. Ce dernier exercice remplace, au baccalauréat technologique, la dissertation.